

Bachelier en management du tourisme et des loisirs

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Géographie touristique II			
Ancien Code	ECTO2B58GET	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COTO2580		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Didier SAINT-JEAN (didier.saint-jean@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement permet à l'étudiant de développer ses savoirs, savoir-faire et savoir-être dans les matières liées à la Géographie Touristique et est la suite de l'unité d'enseignement Géographie Touristique I.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
 - 2.1 Accueillir et informer les clients, les partenaires et les prestataires
 - 2.3 Présenter ou promouvoir l'information, les documents, les produits sélectionnés, tant à l'écrit qu'à l'oral, de manière rigoureuse et ciblée avec les moyens adéquats
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au tourisme**
 - 3.1 Utiliser des supports cartographiques et gérer la dimension espace-temps des produits
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
 - 4.2 Rechercher, vérifier, comparer, et exploiter les informations nécessaires et pertinentes pour chaque projet ou mission

Acquis d'apprentissage visés

- Maîtriser les notions géographiques de base.
- Comprendre et expliquer les différents types de reliefs.
- Analyser toute les ressources géographiques d'un pays pour améliorer le tourisme.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECTO2B58GETA Géographie touristique II

60 h / 5 C

Contenu

Au Q1:

- Analyse des intérêts géographiques liés au tourisme du monde occidental (Canada, USA, Amérique latine)

Les composantes naturelles d'un milieu: Géologie, Géomorphologie, Hydrographie, Climatologie, Flore et Faune.

Au Q2:

- Analyse des intérêts géographiques liés au tourisme du monde oriental (Moyen Orient, Japon, Chine...)

Les composantes naturelles d'un milieu: Géologie, Géomorphologie, Hydrographie, Climatologie, Flore et Faune.

L'enseignant se réserve le droit de modifier et/ou compléter ce contenu (voir Connected).

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral.
- Etude de cas.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances de questions-réponses.

Sources et références

Atlas, Ouvrages spécialisés, sites internet, articles de presse, revues de tourisme, vidéos

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'UE/AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours, diaporamas, documents divers (voir Connected).

L'inscription sur Connected est donc requise pour cette UE.

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPTs ou autres supports, vadémécum, directives seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation par un examen écrit.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique complémentaire faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné.

Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur ConnectED au regard de l'UE/AA.

Les étudiants « diplômables » en janvier

L'évaluation est réorganisable en janvier, et le contenu de l'évaluation portera:

-à la 1ere session: sur la matière du Q1 de l'année N et le Q2 de l'année N-1

Les modalités seront les mêmes que celles mentionnées pour le Q3.

-à la 2e session: sur la matière du Q1 de l'année N et le Q2 de l'année N-1

Les modalités seront les mêmes que celles mentionnées pour le Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	50	Exe	50	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Etudiants diplômables en janvier

L'AA est réorganisable en janvier, et le contenu de l'évaluation portera:

-à la 1^{ersession}: sur la matière du Q1 de l'année N et le Q2 de l'année N-1 (Examen écrit 100 %)

-à la 2^{esession}: sur la matière du Q1 de l'année N et le Q2 de l'année N-1 (examen écrit 100%)

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).